

**REGLEMENT DE CONCOURS**  
**de la Société Cynologique Suisse SCS**  
**pour les disciplines sportives**  
**AGILITY | MOBILITY | OBEDIENCE**

**RÈGLEMENT**  
**Mobility**

valable à partir du 01.01.2025

## TABLE DES MATIÈRES

1	Organisation .....	4
1.1	Admission .....	4
1.2	Avis de concours .....	4
1.3	Chef des joutes.....	4
1.4	Personnel d'organisation, bureau.....	4
1.4.1	Examineurs.....	4
1.5	Matériel .....	4
2.	Conditions de Participation.....	5
2.1	Conducteur .....	5
2.2	Chien .....	5
2.3	Carte d'identité .....	5
2.4	Mentions .....	5
2.5	Assurance.....	5
2.6	Finance d'inscription.....	5
3.	Parcours .....	6
3.1	Plan de parcours.....	6
3.2	Exécution .....	6
3.3	Evaluation .....	6
4.	Obstacles .....	7
4.1	Pallisade .....	7
4.2	Saut en hauteur .....	7
4.3	Slalom.....	7
4.4	Table.....	8
4.5	Chariot .....	8
4.6	Tunnel rigide.....	8
4.7	En avant sur une caisse .....	8
4.8	Parapluie.....	9
4.9	Planche suspendue .....	9
4.10	Sac.....	9
4.11	Planche sur tonneaux.....	9
4.12	Tôle endulée .....	10
4.13	Porter un objet .....	10
4.14	Saut à travers un pneu .....	10
4.15	Passarelle .....	10
4.16	Table avec rubans .....	11
4.17	Chien reste tranquillement.....	11
4.18	Questions.....	11
5	Entrée en vigueur .....	12

**Note sur la formulation neutre en termes de genre**

Pour des raisons de lisibilité, la différenciation entre les genres a été supprimée. Les termes correspondants s'appliquent en principe à tous les genres aux fins de l'égalité de traitement.

BROUILLON

## 1 ORGANISATION

### 1.1 Admission

Chaque section, groupe régional ou club de race rattaché à la SCS et toute autre société cynologique peut organiser une manifestation Mobility.

### 1.2 Avis de concours

Une publication officielle du concours doit être faite selon point 4.1 et point 4.2 des Dispositions générales.

~~La publication complète doit arriver au plus tard 10 semaines avant la clôture des inscriptions auprès du secrétariat de la CTAMO. La publication officielle doit être faite online avec le MIS (Mobility Information System CTAMO). La CTAMO contrôle les publications et a le droit de refuser des inscriptions non conformes aux dispositions.~~

### 1.3 Chef des joutes

L'organisateur doit nommer un chef des joutes en tant que surveillant.

Les responsabilités du chef des joutes sont les suivantes:

- il doit veiller au déroulement harmonieux des joutes
- avant le début des joutes il doit contrôler la conformité des différents postes de travail et des obstacles
- il doit être présent jusqu'à la fin des joutes
- en cas de doute, il est la dernière instance pour l'évaluation du travail effectué par le concurrent.

Un recours n'est pas possible.

### 1.4 Personnel d'organisation, bureau

Il est chargé de l'encaissement de la finance d'inscription, de la distribution des cartes de contrôle et de la mise-à-jour du carnet de travail.

#### 1.4.1 Examineurs

L'organisateur doit mettre à disposition du chef des joutes un nombre suffisant d'examineurs. L'examineur doit être capable d'évaluer le travail correctement et conforme au règlement.

### 1.5 Matériel

Le matériel suivant doit être commandé suffisamment tôt au secrétariat du CTAMO:

- carte d'identité

Tout autre matériel (obstacles, chronomètre, numéros de départ, etc.) doit être mis à disposition par l'organisateur.

## **2. CONDITIONS DE PARTICIPATION**

### **2.1 Conducteur**

Selon point 5.2. des Dispositions générales, chaque conducteur de chien peut participer à un concours Mobility s'il a son chien suffisamment sous contrôle. La participation n'exige pas une affiliation à la SCS.

Chaque participant doit acquérir une carte d'identité qui est valable pour 15 concours. Il la présentera avant le concours au bureau, qui se chargera de la remplir.

Raisons pour une élimination:

- comportement antisportif envers d'autres participants ou fonctionnaires
- mauvais traitement du chien.

### **2.2 Chien**

Tous les chiens âgés de plus de 9 mois peuvent participer.

L'exclusion de la participation à un concours est déterminée par le règlement Dispositions générales, point 5.3.

Seront exclus également:

des chiens qui présentent un danger pour d'autres participants, pour des spectateurs ou des fonctionnaires.

### **2.3 Carte d'identité**

Chaque participant doit posséder une carte d'identité. Elle doit être mise à jour lors de tous les concours effectués (date, lieu, résultat). Ces cartes (première ou remplacement) seront établies au lieu du concours par le bureau.

### **2.4 Mentions**

Après 5 concours notés "réussi", chaque participant peut demander une mention sous forme de médaille. Le secrétariat du CTAMO fournira ces médailles sur présentation de la carte d'identité. Les frais pour la médaille sont à la charge du conducteur.

### **2.5 Assurance**

Chaque conducteur de chien (propriétaire ou détenteur) doit bénéficier d'une assurance responsabilité civile.

Les organisateurs doivent assurer tous leurs collaborateurs.

### **2.6 Finance d'inscription**

L'organisateur peut demander une finance d'inscription.

### **3. PARCOURS**

#### **3.1 Plan de parcours**

Le parcours doit être conçu de telle façon à ce que chaque chien en bonne santé, sans égard à sa race, puisse l'effectuer avec son conducteur.

Il doit être situé sur un terrain avec bonne visibilité (terrain de sport, pâturage, terrain d'entraînement).

L'organisateur peut choisir 15 obstacles parmi les 18 homologués.

Les obstacles doivent être numérotés visiblement et le parcours doit s'effectuer dans le bon ordre des numéros.

#### **3.2 Exécution**

Le temps maximum pour passer un obstacle est d'une minute. Le temps compte du passage des fanions au début de la zone d'obstacle au passage des fanions à la fin de la zone d'obstacle.

Si le chien quitte l'obstacle latéralement, l'obstacle ne compte pas comme franchi.

Le conducteur accompagne son chien à côté des obstacles et peut l'encourager à tout moment.

Si le règlement demande un arrêt du chien, celui-ci peut se faire en position debout, assis ou couché.

Le parcours peut être effectué avec le chien attaché en laisse ou détaché.

#### **3.3 Evaluation**

Les exercices sont évalués comme suit:

- obstacle franchi
- obstacle non franchi




Le parcours peut être compté comme réussi si au moins 12 des 15 obstacles ont été franchi.




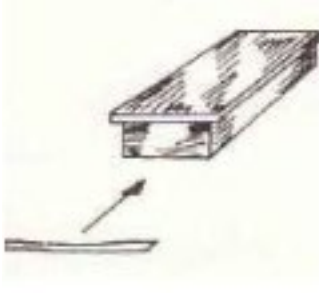
## 4. OBSTACLES

Important:





Tous les obstacles doivent se trouver dans une zone marquée de fanions 1.50 mètre avant et après l'obstacle.

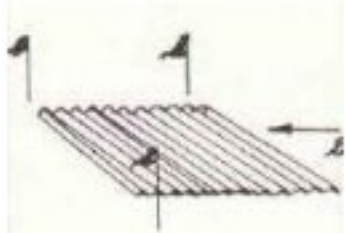

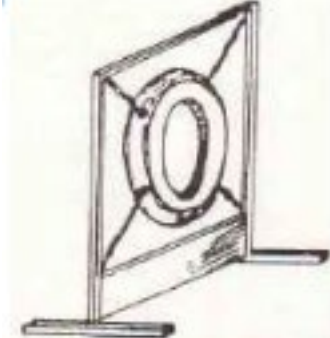

Tous les obstacles doivent être conçus, construits et fixés de façon à ne pas présenter de danger de blessures (clous, vis, fil-de-fer, etc.).


<p><b>4.1 Pallisade</b></p> 	<p>Elle doit être placée de façon à ce que le point culminant se trouve à 1.20 m du sol.</p> <p>Exercice: Le chien franchit l'obstacle.</p>
<p><b>4.2 Saut en hauteur</b></p> 	<p>Hauteur de saut: Hauteur d'épaules du chien, 50 cm max.</p> <p>Exercice: Le chien saute par dessus l'obstacle.</p>
<p><b>4.3 Slalom</b></p> 	<p>Il consiste en 5 poteaux fermement fixés au sol. La distance entre les poteaux est de 60 cm.</p> <p>Exercice: Le chien doit franchir tous les poteaux correctement en entrant dans le slalom de droite à gauche. L'obstacle ne sera pas compté comme franchi si le chien entre du mauvais côté ou saute un poteau.</p>

<p><b>4.4 Table</b></p> 	<p>De construction stable et muni d'une planche montante et une descendante (par exemple table Agility).</p> <p>Exercice: Le chien monte sur la table, s'y arrête pendant 30 secondes et redescend de l'autre coté.</p>
<p><b>4.5 Chariot</b></p> 	<p>Il faut prévoir un chariot à 4 roues ou une brouette avec une surface suffisamment grande pour un chien assis. Une distance de 30 mètres est à marquer par des fanions.</p> <p>Exercice: Le chien doit rester tranquillement dans le chariot (brouette) pendant que le conducteur le tire (pousse) sur la distance marquée.</p>
<p><b>4.6 Tunnel rigide</b></p> 	<p>Tuyau en béton, tonneau, tuyau de canalisation, etc. (par exemple tunnel Agility)</p> <p>Exercice: Le chien doit passer dans le tunnel.</p>
<p><b>4.7 En avant sur une caisse</b></p> 	<p>La ligne de départ doit être marquée avec un ruban ou de la sciure; une caisse solide est à placer à une distance de 8 mètres.</p> <p>Exercice: Le chien doit être envoyé en avant depuis la ligne de départ et doit monter sur la caisse où il doit rester pendant 10 secondes, puis il doit revenir au pied du conducteur sur ordre de celui-ci.</p>



<p><b>4.8 Parapluie</b></p> 	<p>Un parapluie est posé dans un carré de 1.20 x 1.20 mètres dessiné au sol.</p> <p>Exercice: Conducteur et chien se rendent dans le carré; le conducteur ouvre et ferme deux fois le parapluie; pendant ce temps le chien doit rester calme et ne doit pas montrer une réaction de peur.</p>
<p><b>4.9 Planche suspendue</b></p> 	<p>Des cordes solides d'une longueur de 2.50 mètres doivent être attachées dans les quatre coins d'une planche de coffrage (50 x 100 cm). La planche doit ainsi être suspendue sous un balcon ou une poutre. Elle doit être fixée de façon à ce qu'elle ne puisse bouger que de 30 cm dans tous les sens.</p> <p>Exercice: Le conducteur met son chien sur la planche suspendue où il doit rester pendant 30 sec. sans contact du corps avec le conducteur.</p>
<p><b>4.10 Sac</b></p> 	<p>Un sac en jute sans fond, long d'environ 3 mètres et avec un diamètre d'environ 70 cm, dont l'entrée est formée par un arceau rigide, est placé par terre.</p> <p>Exercice: Le chien doit passer à travers le sac.</p>
<p><b>4.11 Planche sur tonneaux</b></p> 	<p>Deux tonneaux d'un diamètre d'environ 60 cm (200 litres) doivent être placés de façon à ce qu'ils ne puissent bouger en avant et en arrière que de 10 cm maximum. Une planche longue d'environ 3 mètres doit être posée dessus.</p> <p>Exercice: Le chien passe sur la planche et s'arrête au milieu pendant 5 secondes. Il est permis d'aider le chien pour monter sur la planche.</p>

<p><b>4.12 Tôle endulée</b></p> 	<p>Une tôle ondulée (grandeur standard 2 m x 85 cm) est posée par terre.</p> <p>Exercice: Le chien doit passer seul sur la tôle en direction transversale aux ondulations et ne doit pas la quitter latéralement.</p>
<p><b>4.13 Porter un objet</b></p> 	<p>L'objet peut être choisi par le conducteur, mais il ne doit pas contenir de la nourriture. Une distance droite de 20 mètres doit être marquée.</p> <p>Exercice: Au départ le chien doit prendre l'objet dans la gueule.</p> <p>Le chien parcourt la distance indiquée à côté du conducteur.</p> <p>Si le chien lâche l'objet prématurément, l'exercice n'est pas réussi.</p>
<p><b>4.14 Saut à travers un pneu</b></p> 	<p>Un pneu de voiture (diamètre environ 40 cm) doit être fixé solidement à une hauteur d'environ 40 cm du sol (par exemple le pneu Agility).</p> <p>Exercice: Le chien doit sauter à travers le pneu; il peut le toucher.</p>
<p><b>4.15 Passarelle</b></p> 	<p>Elle ne doit pas être plus haute que 50 cm du sol; les planches (montante, horizontale et descendante) ne doivent pas être glissantes (par exemple passarelle Agility).</p> <p>Exercice: Le chien doit passer par dessus la passerelle en s'arrêtant brièvement au milieu.</p>

<p><b>4.16 Table avec rubans</b></p> 	<p>Une table sera garnie sur ses quatre cotés de rubans de couleur en plastique pouvant bouger librement jusqu'au sol.</p> <p>Exercice: Le chien doit passer sous les rubans.</p>
<p><b>4.17 Chien reste tranquillement</b></p>	<p>Exercice: Le chien attaché doit rester tranquillement pendant une minute en l'absence du conducteur.</p>
<p><b>4.18 Questions</b></p>	<p>Exercice: Le conducteur reçoit 10 questions théoriques à choix; il doit répondre correctement à au moins 8 questions.</p>

## 5 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le règlement a été décidé lors de la CDAMO du **28.03.2024** et approuvé par le Comité central de la SCS le **xx.xx.2024** sur demande de la CTAMO.

Le règlement entre en vigueur le **01.01.2025**.

En cas de divergence dans l'interprétation des textes français et allemand, la version allemande fait foi.

Hansueli Beer  
Président SCS

Béat Leuenberger  
Vice-président SCS

Peter Feer  
Président CTAMO

Sascha Grunder  
Vice-président CTAMO

BROUILLON